

tant ensuite réconciliés avec les Séquanes, ils avaient voulu faire cause commune contre Arioviste, et avaient été si complètement vaincus par lui (1), qu'il les avait réduits à la condition de tributaires et exerçait sur eux l'autorité la plus absolue et la plus tyrannique. Tous ces événements avaient pu réduire la ville située au confluent du Rhône et de la Saône, à un état trop peu important pour que César en fit mention.

Clitophon (2) fait remonter la fondation de Lyon à l'an 364 de Rome, c'est-à-dire 390 ans avant Jésus-Christ. Cet historien était de Rhodes, ville fondée par les Rhodiens, près des bouches du Rhône; elle n'existait plus du temps de Pline-le-naturaliste, qui naquit l'an 23 de Jésus-Christ. Ainsi, Clitophon écrivait certainement avant la conquête des Gaules, par César. Quoique la légende fabuleuse concernant la fondation de Lyon et rapportée par cet historien, ne puisse être admise, elle ne prouve pas moins que de son temps Lyon existait déjà, et qu'on faisait remonter la fondation de cette ville à une époque très-éloignée et antérieure¹ de plusieurs siècles à la conquête des Gaules par les Romains.

Venons maintenant à l'inscription de Gaëte; on lit sur cette inscription : « *Lucius Munatius Plancus in Gallia colonias deduxit Lugudunum et Rauricam.* » « Lucius Munatius Plancus conduisit des colonies à Lyon et à Raurique (Augst à 2 lieues de Bâle), » ce qui prouve que Lyon existait déjà.

l'Auvergne actuelle, mais elle avait encore sous sa dépendance les Rutliènes (peuple du Rouergue), les Cabales (du Gévaudan), les Vellaves (du Yclny), les Cadurques (du Quercy), les Atiliobriges (de l'Agcnois), et s'étendait jusque sur les bords occidentaux du Rhône.

(1) À Magte-Broie, près du confluent de la Saône et de l'Oguon (63 ans av. J.-C.).

(2) Clitophon, *De urbium adificatiunc.*